





FÊTE DE LA SCIENCE 2021

Du vendredi 01 au lundi 11 octobre

VILLAGE DES SCIENCES

Financement Région, Ministère de la Recherche et FEDER

Sur présentation d'un dossier complet comprenant un programme et un budget détaillé.

ORGANISATEUR (Précisez):

CONDITIONS D'OBTENTION

Organisation d'expositions, de conférences, d'animations, en collaboration avec les les acteurs de la CSTI, les laboratoires, les industriels dans le but de maintenir et de développer la culture scientifique, technique et industrielle auprès d'un large public.

Critères d'éligibilité pour la Région Occitanie

Bénéficiaires : Acteurs associatif et établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche de la Région Montant de l'aide

Aide maximum de la Région Occitanie à hauteur de 50 % du montant des dépenses éligibles

Les crédits octroyés sont calculés sur :

- la base de 50% maximum du coût de l'opération, plafonné à 4 000 €
- le montant de la subvention demandée à la Région ne peut pas dépasser le montant des dépenses liées à l'organisation logistique de l'opération et listées dans le tableau ci-dessous (hors frais d'animation, ceux-ci étant financés par les subventions État et/ou autres collectivités).

Critères d'éligibilité pour les crédits d'Etat

Bénéficiaires: Associations, laboratoires, établissements scolaires...

Calcul

Les crédits octroyés sont calculés sur :

- · la base de 50% maximum des dépenses.
- le montant des frais d'animation (60€/jour).

Conditions

Les dépenses d'investissement ne sont pas éligibles. Par contre, le montant minimum n'est pas fixé.

⇒Le bénévolat et les prestations en nature ne sont pas pris en compte dans l'assiette budgétaire.



Dépenses éligibles	Montant total	Recettes	Montant total
(1) Organisation logistique d'un Village des sciences	0 €	(1) Organisation logistique d'un Village des sciences	0 €
<u>Dépenses éligibles liées à</u> :			
Location d'une ou plusieurs salles ou espace		 Ressources propres 	
Eclairage / Sonorisation		 Région (subvention maximum 4 000 €) 	
Montage / Démontage		■ Etat	
Transport matériel		 Autres (à préciser) 	
 Restauration des bénévoles et frais d'inauguration (1 000 € max) 			
Communication locale (programme, signalétique des Villages)			
Fourniture, petit matériel			
Assurance / Gardiennage			
Frais de personnel directement liés à l'opération			
(2) Projet d'animations / d'expositons (Dans le Village des siences et Initiatives locales)	0€	(2) Projet d'animations / d'expositons (Dans le Village des siences et Initiatives locales)	0€
Coordination des projets (dépenses à détailler)		Ressources propres	
		■ Etat	
■ Dépenses d'animation 60 € / jour		■ Région	
Projets (dépenses à détailler)		Autres (à préciser)	
TOTAL des dépenses éligibles (1) et (2)	0€	TOTAL des recettes (1) et (2)	0€